

Réf: Dossier 373343

Avis de constitution

SOCIETE « BIL EXPRESS » en abrégé « BEX »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody angré 7e
tranche, ilot 308, lot 3785, villa C5, Lot 3785, Ilot 308

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIL EXPRESS » en abrégé « BEX »

Objet : Import-export;

- Logistique et transport;
- Commerce général;
- Divers prestations...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody angré 7e
tranche, ilot 308, lot 3785, villa C5, Lot 3785, Ilot 308

Dirigeant(s) M NYAKPOR KOMI SENA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00868 du 29/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05738/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

